

Faut-il interdire l'islam ? Non, il y a mieux à faire ! (1/2)



Interdire l'islam, si l'on considère ce strict énoncé, est une proposition qui soulève une série d'aporées ayant trait d'une part à la légitimité d'un tel projet et d'autre part à sa faisabilité, ces deux aspects étant liés. La première question entraîne une fin de non-recevoir de principe, car elle touche au respect de la liberté de conscience, qui est hors de portée de la loi au sens strict. On ne peut interdire à personne de croire en un dieu, en l'occurrence d'être musulman et de déplier un tapis de prière dans un lieu privé. En outre, du point de vue de la cohérence républicaine, interdire une

religion reviendrait à devoir interdire toutes les autres.

Toutes les religions en dehors du strict cadre laïque de l'État de droit consistent en des ordres prescriptifs à visées totalitaires, expansionnistes, hégémoniques, étatiques, guerriers, exerçant une répression plus ou moins violente et s'opposant entre eux avec plus ou moins de pugnacité. La seule mesure politique qui ait jamais eu de légitimité par rapport à l'emprise de la religion sur les consciences et relativement à son investissement de l'espace public, en respectant la liberté individuelle, c'est la séparation de l'État et du pouvoir religieux. Il faut désormais entendre : la séparation des agents de l'État et des pouvoirs exogènes corrupteurs, quels que soient les moyens qu'ils se donnent, religieux ou autres. Interdire l'islam n'a en soi pas de sens. Ce n'est pas l'islam qu'il faut interdire, c'est la laïcité qu'il faut restaurer, et la souveraineté de l'État. Et pour cela toutes les alliances partisans, religieuses et communautaires ruinent toute crédibilité politique et aggravent la fracture républicaine. Il n'y a pas de camp à choisir autre que celui de la stricte laïcité contrairement aux injonctions du pouvoir mondialiste qui manipule tous les bords et a intérêt à ce que se développe une colère mal gérée qui conduise au pugilat généralisé. La faisabilité d'un projet de réforme va dépendre de la capacité à dépasser les positions idéologiques responsables de toutes les crispations et incompréhensions lors de la remise en cause de la doxa multiculturelle, et seule la défense de la laïcité peut légitimement rassembler.

Puisque l'esprit et la lettre de la loi sont piétinés avec ostentation et depuis longtemps en France, c'est que nos institutions dysfonctionnent gravement, et cela ne peut avoir cours sans la compromission des agents de l'État eux-mêmes. Il faut donc en convenir pour agir efficacement : l'islamisation de la France, par l'instrumentalisation de l'islam, n'est pas de la responsabilité des musulmans d'origine, ni d'un point de vue originel, ni surtout d'un point de vue légal.

L'islamisation de la France est de la responsabilité des gouvernants et élus de la « République ». Les crimes islamistes, attentats et autres exactions publiques n'ont pu arriver que de leur fait : complicité ou violation active des principes républicains.

Faisant fi des résistances sociétales, si nous intercédions auprès de nos gouvernants et élus afin qu'ils interdisent l'islam ? Considérant les dithyrambiques louanges qu'ils font quotidiennement au sujet de l'islam défini par eux comme étant une religion de paix, d'amour, et de bonheur (sic) etc., les chances qu'ils accèdent à une telle requête sont plus que minces. Emmanuel Macron et Christophe Castaner sont en train de se battre pour avoir le droit de révéler le premier l'ultime vérité au sujet de l'islam, avec un petit sourire sadique en coin : l'islam provoque la plus foudroyante expérience orgastique multiple qui soit donnée d'avoir (la preuve, ça leur a complètement grillé les neurones). Et Macron de se remémorer que rouler des pelles aux Saoud main dans la main contemplant le désert où roulent des têtes torturées et décapitées lui fait plus d'effet qu'avec Brigitte, soit. Jean-Luc Mélenchon et Danièle Obono quant à eux voudraient faire en premier la révélation suivante : ils ne pourraient pas vivre sans les islamistes, ça leur serait complètement insupportable, pire que de savoir qu'il y a encore des blonds aux yeux bleus en France. Marlène Schiappa et Nicole Belloubet quant à elles se doivent de rappeler que les droits des enfants et des femmes ne peuvent être pleinement réalisés en France sans l'apport de l'islam, en particulier sans le voile et les mariages précoces (mais pas avant 13 ans – pour commencer –) et que la charia vaut le droit français car tous les systèmes juridiques se valent, comme les cultures, aimerait ajouter Clémentine Autain, pilier de bar à Sevrans.

Et tous, ils se délectent de vous imaginer en train de crier au scandale. Les LICRA, CRIF, LDH, SOS Racisme, syndicat de la magistrature, préfets, etc. tapis dans l'ombre, en rangs

serrés, attendent désespérément que dans la foulée vous craquiez : l'islam répand la désolation dirait un contributeur de RL, et la mort renchérirait une contributrice de RR. Que la sentence contre-juridique tombe sans appel : 5 ans de prison multiculturelle et 66 600 euros d'amende chacun pour Christine Tasin et Pierre Cassen responsables attitrés de la haine raciale déversée sur le territoire dans son entièreté. Que le débat sur la restauration de la peine de mort pour blasphème soit enfin lancé à cette occasion.

Que vous manifestiez pour demander l'interdiction de l'islam. Attendre sans rien dire et faire en sorte d'attiser toujours la colère. Que des islamistes privés de prières de rue se rebiffent, que des heurts éclatent. L'idéal serait qu'il y ait des morts, si vous n'en étiez pas responsables, ils se chargeraient de vous les mettre sur le dos, et de souffler sur le brasier. Alors, la légitime répression finale surviendrait après que vous ayez montré vos vrais visages de nazis. Que vous restiez à tout jamais dans la mémoire collective remplacée, comme les empêcheurs de vivre ensemble responsables de tous les maux nationalistes de notre pays, CQFD. La Caste paye très cher ses larbins officiels, mais faire travailler gratos c'est mieux, c'est plus ludique, économique, et pédagogique.

Nous devons siffler la fin de la récré. Car en vérité, inconsciemment ils n'attendent qu'une chose, qu'on leur donne des limites, qu'on les rappelle à leurs devoirs, qu'on les recadre, qu'on les encadre, qu'on les empêche de nuire. Leur délinquance et leurs crimes sont des appels au secours que nous ne devons pas laisser impunis. Nous devons donc rappeler aux agents de l'État les minima de l'éthique politique fondamentale qui fonde la légitimité des décisions publiques. Nous devons aussi leur rappeler que, par définition, démocratie ne signifie pas pouvoir de l'oligarchie ploutocratique cosmopolite. A force d'être élus par des individus endoctrinés et amorphes qui tolèrent toutes leurs

compromissions mandat après mandat, et tous les dénis de démocraties même les plus grave (U.E), ils ne se sont plus astreints à la moindre exigence de bienséance, de dignité et de responsabilité conformément à ce pour quoi leurs maîtres les mettent en place. La Caste qui constamment fait un casting des têtes les mieux formatées dans la mesure de leur capacité à débiter des insanités en continu, a toujours un larbin de remplacement sous la main. Et pour accepter le scénario qu'elle écrit il faut vraiment n'avoir aucun scrupule. Il s'agit d'assurer le show sans mollir, sinon les citoyens pourraient se ressaisir. Vénalité, ambitions mal comprises, perversions dûment répertoriées, ego hypertrophiés, origines et allégeances étrangères, sont les caractéristiques surexploitées par l'oligarchie régnante. Cette dernière utilise pour ses desseins mondialistes, essentiellement des déséquilibrés, « élus » ou islamistes ; ils exécutent, chacun à leur manière, leur part de basses besognes pour éradiquer l'État de droit. Pour annihiler l'emprise de l'islam en France, il faut tarir les sources qui le nourrissent. Corruption et trahison aggravées sont les mamelles institutionnelles des ordres de pouvoir allochtones qui gangrènent la République française.

C'est la mise en place d'un système d'apartheid juridique qui a permis à l'islam de s'affirmer en France. Tout en brimant la liberté d'expression des autochtones cette ségrégation assure une large impunité aux allochtones, d'une part, pour leurs exactions religieuses dans l'espace public en violation du principe de la laïcité, et d'autre part, pour leurs crimes de droit commun (délinquance endémique, viols et meurtres sordides) qui préparent leurs crimes collectifs (terrorisme). Si nous avons encore le droit de respirer, c'est parce qu'il faut du temps pour mettre à terre un ordre aussi grand que l'État de droit laïque qui est le propre de notre civilisation ; mais sa fin est programmée. À nous de changer le programme. Il nous appartient de le faire. Ne nous trompons ni de combat ni d'interlocuteurs. Ceux que nous devons

attaquer sont nos gouvernants et élus, frontalement.

Isabelle James, pour la liberté d'expression

A suivre